



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 11 avril 2016

AÉROPORTS DE PARIS

Nombre total de droits de vote existants et le nombre d'actions composant le capital de la société à la date de l'avis de réunion au BALO, soit au 23 mars 2016

(Article R.225-73-1 du Code de commerce)

| Date d'arrêté des informations | Nombre total d'actions composant le capital | Nombre de droits de vote théorique | Nombre de droits de vote exerçables¹ |
|---------------------------------------|--|---|--|
| 23/03/2016 | 98 960 602 | 98 960 602 | 98 558 912 |

Rappel : À compter du 3 avril 2016, en application de l'article L. 225-123 du Code de commerce modifié par la loi n°2014-384 du 29 mars 2014 visant à reconquérir l'économie réelle, dite "loi Florange", les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient automatiquement d'un droit de vote double.

¹ Nombre de droits de vote exerçables = nombre de droits de vote théoriques (ou nombre total de droits de vote attachés aux actions) - actions privées du droit de vote.